



Point d'étape n°5 « BRUIT CABINE »

Application « SILEMCE »

Le bug de connexion à l'appli dû au profil Windows des agents est réglé, mais nécessite pour ces agents une connexion via VPN.

Bilan du nombre d'agents qui ont eu une présentation de l'outil par les managers :

RA = 47%

BFCA = 49%

MED = 41%

PLY = pas d'élément, mais un mail récapitulatif a été envoyé à tous les agents de l'UP

PCA = pas d'élément

Bilan fin janvier des ADC s'étant connectés à l'application sur les 3 derniers mois :

RA : 40

EST : 12

PSE : 13

MED : 15

PCA : 10

BFCA : 3

Fréquence des signalements au 31 janvier

74 agents ont fait moins de 5 signalements

19 agents ont fait de 5 à 10 signalements

9 agents ont fait plus de 10 signalements

On a donc 93 ADC sur 3 mois qui ont utilisé l'appli sur les 657 ADC de l'ET. Outre les problèmes de connexion du départ et la possibilité que des agents ne soient pas informés de l'existence de cette application, SUD-Rail a rappelé à la direction qu'un bon nombre d'agents ne l'utilisent pas par choix car ils sont septiques sur l'utilité de ces signalements vu que rien n'a été fait depuis plusieurs années. Même si nous constatons une réelle prise en compte du sujet par les dirigeants actuels, il faudra du temps et que les agents constatent une vraie amélioration lorsqu'ils font des signalements pour que la mayonnaise prenne.

Concernant les retours du matériel aux signalements, l'appli envoie automatiquement une copie du rapport sur la boîte mail pro de l'ADC. Si vous constatez dans l'appli qu'un rapport a été émis sur un de vos signalements et que vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à nous en informer pour en identifier la raison. Un effort doit être fait pour augmenter la qualité et le nombre de retours du matériel.

Protections auditives

Fin février, L'Etablissement a reçu un retour positif par écrit de la Direction de la Traction (DT) sur la dotation à condition de définir les conditions de port pour les agents par une note de cadrage qui pourra permettre son application sur tous les axes TGV. **L'autorisation de port de protection serait limitée aux rames Atlantique, Duplex et Réseau et sur LGV uniquement.** SUD-Rail a fait remarquer que certaines rames pouvaient être très bruyantes sur lignes classiques. Pour nos dirigeants, c'est déjà un grand pas que la DT nous accompagne sur ce projet et il ne faut pas être trop gourmand. Il sera toujours temps d'ajuster si besoin dans le temps. L'urgence étant la dotation le plus rapidement possible.

Pour que la DT valide définitivement la dotation de protections auditives, elle demande de faire des compléments aux essais déjà réalisés par l'ET TGV SE. **Il faut en plus valider la perception d'un pétard en ligne, d'une alerte GSM/GFU et d'un rappel d'ordre sur SIRIUS.** Ces essais devraient être réalisés sur la dernière semaine de mars. (Semaine 13).

L'Etablissement espère avoir le feu vert définitif de la DT fin avril afin de pouvoir commencer les prises d'empreintes et débiter **les premières dotations courant mai.**

La délivrance de l'aptitude médicale au port de protection a commencé, **aujourd'hui une quarantaine d'agents sont validés.**

Concernant les moulages d'oreilles, les testeurs de chaque UP vont effectuer les démarches chez les audioprothésistes partenaires proches des UP pour vérifier que tout se passe bien avant de lancer tous les agents dans la démarches. Pour rappel, **la solution serait de se rendre sur du temps de travail chez un audioprothésiste partenaire pour réaliser les moulages.**



Prochaine réunion le 21 mai.

Vos Représentants SUD-Rail à l'ET TGV SE :

Frederik Mallet (LN) : 06 11 15 34 63 - Laurent Dufournaud (PLY) : 06 23 60 24 87

Sébastien Michon (PLY) : 06 28 64 41 37 - Remi Castanet (CR) : 06 95 35 61 22

Gautier Peyre (MPL) : 06 23 19 80 90